Politique relative aux étudiantes et étudiants ayant un handicap

1. ÉNONCÉS DE PRINCIPE

1.1. L'Université de Moncton veut assurer un traitement juste et équitable aux étudiantes et étudiants ayant un handicap et s'engage à prendre des mesures d'adaptation à leurs besoins. L'Université de Moncton vise ainsi à faciliter l'accès à son environnement physique et à offrir aux étudiantes et étudiants ayant un handicap tout service de soutien dans les limites de ses capacités financières et humaines.

1.2. Les mesures d'adaptation prises à l'égard des étudiantes et étudiants ayant un handicap n'ont aucun effet sur les exigences des programmes d'études.

2. RESPONSABILITÉS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS, DU CORPS PROFESSORAL ET DU PERSONNEL NON-ENSEIGNANT

2.1. L'étudiante ou l'étudiant ayant un handicap peut demander des mesures d'adaptation à ses besoins dès son admission ou au début de chaque session. Le Guide destiné aux personnes ayant un handicap, qui peut être consulté sur le site Internet de l'Université de Moncton, contient les renseignements pertinents à ces demandes.

2.2. L'étudiante ou l'étudiant ayant un handicap qui demande des mesures d'adaptation à ses besoins fournit aux Services aux étudiantes et étudiants un rapport récent d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé qui confirme la nature de son handicap et ses besoins d'adaptation.

2.3. Le corps professoral et le personnel non-enseignant de l'Université de Moncton respectent la Politique relative aux étudiantes et étudiants ayant un handicap et favorisent sa mise en application.

3. ENCADREMENT

3.1. L'Université offre, dans chacun de ses campus, les services d'une personne-ressource dont le rôle est de faciliter l'intégration et l'autonomie des étudiantes et étudiants ayant un handicap.

3.2. Un document d'information pour les professeures et professeurs de l'Université de Moncton concernant les étudiantes et étudiants ayant un handicap peut être consulté sur le site Internet des Services aux étudiantes et étudiants de chacun des campus.

Adoptée au SAC-081031